



Financé par



Communiqué de presse

Le Havre
4 mars 2025

Nouvelle étape dans la décarbonation des activités industrielles de l'axe Seine

L'ADEME, agence de la transition écologique, et l'association SOCRATE ont signé une convention de financement d'un montant de 7,5 M€ afin d'accélérer la décarbonation des activités industrielles de la vallée de la Seine.

La décarbonation des zones industrialo-portuaires représente aujourd'hui un impératif majeur pour l'avenir des territoires de la vallée de la Seine. C'est pourquoi les associations industrielles de l'axe Seine, SYNERZIP-LH (Le Havre), INCASE (Port-Jérôme-sur-Seine), UPSIDE (Rouen), accompagnées par HAROPA PORT et réunies dans l'association SOCRATE (**S**ynergie pour une **O**rganisation **C**ollective et **R**aisonnée sur l'**A**xe Seine de la **T**ransition **É**nergétique), ont candidaté et sont lauréats à l'appel à projets Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBAC) lancé par l'ADEME début 2022.

Ce programme vise à accompagner les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en compétitivité et en attractivité. L'appel à projets de l'ADEME s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération de la décarbonation de l'industrie. L'initiative portée par les acteurs de l'axe Seine a été retenue avec dix autres territoires sélectionnés au niveau national pour le programme ZIBAC.

Stratégie collective et nécessaire transition écologique

Sans attendre cette signature, l'écosystème séquanien avait déjà engagé, en avance de phase, des études pour un budget de 3 M€, mobilisant 35 partenaires publics et privés, montrant ainsi l'engagement des acteurs dans le maintien de la capacité industrielle dans le contexte de nécessaire transition environnementale. Cette convention de financement prévoit la prise en charge de 50 % du budget d'études sur deux ans pour un montant total de 15 M€.

Concrètement, le projet SOCRATE est constitué de 30 études réparties selon 4 grandes thématiques techniques (Efficacité énergétique, Nouvelles énergies, Ecologie Industrielle et Territoriale et Captage, Stockage et Utilisation du CO₂) et 3 thématiques non techniques (Adaptation au changement climatique, Acceptabilité de l'industrie et Emploi-Formation-Compétences).

Par exemple, les études de valorisation de chaleur fatale ont été lancées dans les 3 territoires, mobilisant près de 20 partenaires. L'objectif est d'arriver à récupérer et réutiliser la chaleur actuellement perdue, de manière mutualisée, entre producteurs et consommateurs. Par ailleurs, la trajectoire de besoins et ressources en eau à l'échelle des trois zones industrielles a été réalisée et a permis d'identifier les leviers et études complémentaires à réaliser.

«L'objectif global est de construire une stratégie de décarbonation collective qui permette aux différentes parties prenantes d'atteindre les objectifs fixés par la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone), c'est une réelle opportunité pour l'émergence et le développement de nouvelles filières sur le territoire», déclare **Régis Saadi, Président de l'association SOCRATE**.

« Cette convention marque une étape-clef de l'avancement du projet. Grâce au soutien de l'ADEME, ce programme stratégique permettra de faire de l'axe Seine un territoire attractif et exemplaire en matière de résilience climatique et de transition écologique, une ambition portée par HAROPA PORT », souligne **Christophe Berthelin, Directeur Général Adjoint Comptabilité-Finances de HAROPA PORT**.

« L'Etat, notamment via son opérateur ADEME, soutient de manière volontaire la décarbonation de l'industrie. En parallèle d'appels à projets et dispositifs visant à soutenir les investissements dans l'optimisation des process ou l'évolution des mix énergétiques, l'Agence accompagne les acteurs industriels et territoriaux des principales Zones Industrielles de Métropole dans la construction collective de gouvernances locales et de trajectoires de transition bas carbone (dispositif ZIBAC). Dans ce cadre, l'Etat, via l'ADEME, accompagne les porteurs du programme SOCRATE à hauteur de 7,5 M€, soit 50 % du montant des études qui seront engagées », indique **Guillaume Lefrançois Directeur Général Délégué de l'ADEME Normandie**.

A propos de l'ADEME, agence de la transition écologique

Engagée depuis 30 ans dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, l'ADEME conseille, propose des démarches et des méthodologies, émet des recommandations, rend des avis et réalise des études avec une approche rigoureuse, sans occulter les incertitudes. Sur le terrain, l'ADEME mobilise les citoyens, les acteurs économiques et les territoires afin de leur donner les moyens de progresser. Face à l'urgence, l'Agence de la transition écologique se fixe des objectifs ambitieux et appelle à une mobilisation générale : il faut faire plus vite.
